



L'ASA LURONNE ORGANISE POUR 2010 UN CHALLENGE COMMISSAIRES OFFICIELS ET BÉNÉVOLES

**LES PARTICIPANTS DEVRONT FAIRE PARVENIR LEUR FEUILLE DE PARTICIPATION
AUX ÉPREUVES QU'ILS ONT EFFECTUÉS, AU BUREAU DE L'ASA LURONNE AVANT LE**

15 NOVEMBRE 2010

Challenges distribués à la remise des prix de l'ASA LURONNE 2010

Attribution des points des différents challenges :

ARTICLE - 1

Challenge des Commissaires :

- 2 points par journée pour les épreuves ASA LURONNE
- 1 point par journée pour les épreuves autres ASA

Ces points sont multipliés par 2 pour les épreuves nationales et par 3 pour les épreuves internationales

ARTICLE - 2

Challenge des Officiels et Bénévoles :

- 2 points par journée pour les épreuves ASA LURONNE
- 1 point par journée pour les épreuves autres ASA

Ces points sont multipliés par 2 pour les épreuves nationales et par 3 pour les épreuves internationales

ARTICLE - 3

Seront extraits pour distinction :

- L'Aîné et le Benjamin
- les Dames
- les distinctions honorifiques

**Chaque participant ayant transmis ses Classements 2010 à LURONNE en vue de figurer dans l'un de ces challenges sera implicitement d'accord avec l'attribution des points évoqués ci-dessus.
Seul le Comité de l'ASA LURONNE sera juge en cas d'ex-aequo ou de litige.**

Le Comité